



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L'

Europe

**Dix-huitième Comité permanent
du Comité régional de l'OMS pour Europe
Première session**

Moscou (Fédération de Russie), 16 septembre 2010

EUR/RC60/SC(1)/REP

18 novembre 2010

103291

ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport sur la première session

Introduction

1. Le dix-huitième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CPCR) a tenu sa première session le 16 septembre 2010 à l'hôtel Holiday Inn Sokolniki de Moscou (Fédération de Russie), immédiatement après la clôture de la soixantième session du Comité régional (CR60).
2. Le nouveau président fait observer que c'est la première fois que son pays, l'Andorre, préside un organe de haut niveau dans le système des Nations Unies. Il fait remarquer que conformément aux dispositions de la résolution EUR/RC60/R3 du Comité régional, la composition du CPCR est passée à 12 membres, et il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la Bulgarie, de la Croatie, de l'Espagne, de la Pologne, du Royaume-Uni et de la Turquie.
3. Un membre européen du Conseil exécutif de l'OMS et le président du Conseil exécutif (également de la Région européenne) assistent à la session en tant qu'observateurs.

Élection du vice-président du CPCR

4. Le Comité permanent sélectionne à l'unanimité le docteur Lars-Erik Holm (Suède) comme vice-président du dix-huitième CPCR.

Bilan de la soixantième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

5. Le CPCR note le soutien très ferme exprimé par les représentants de tous les États membres au CR60, et les nombreux ministres de la Santé présents à la session, en faveur de la directrice régionale, notamment en ce qui concerne les questions de gouvernance. Parmi les autres aspects positifs, il convient de mentionner l'importance de nouveau accordée à la santé publique, la relation étroite officialisée avec la Commission européenne, et la présence prolongée du directeur général de l'OMS.
6. En ce qui concerne l'organisation pratique et procédurale de la session, le CPCR fait remarquer que les très grandes tables rondes réunies pour examiner certains points à l'ordre du jour ont peut-être été difficiles à gérer, et que les déclarations liminaires des membres du CPCR font désormais tellement partie de la routine qu'elles risquent d'être dévalorisées. Afin que les débats soient mieux informés, il serait utile à l'avenir d'inviter des scientifiques aux tables rondes.

Plan de travail pour le dix-huitième CPCR, 2010-2011

7. Le Comité permanent passe en revue son plan de travail pour l'année à venir. Les dossiers porteront notamment sur la Santé 2020 (la nouvelle politique européenne de la santé), avec une priorité de nouveau accordée à la santé publique ; un plan d'action sur la lutte contre les maladies non transmissibles (y compris la promotion de la santé) ; une politique visant à contrer les effets néfastes de l'alcool dans la Région européenne de l'OMS ; des stratégies ou des plans d'action afin de gérer la résistance aux antimicrobiens, la tuberculose multirésistante et ultrarésistante et le VIH/sida ; et des stratégies sur les partenariats et les activités de l'OMS dans les pays. Afin de pouvoir examiner tous ces dossiers en profondeur, la soixante et unième session du Comité régional (CR61) devra probablement être prolongée, et durer quatre jours pleins.
8. Le CPCR reconnaît que son plan de travail est très ambitieux. Il recommande qu'une certaine souplesse soit encore de mise en ce qui concerne les préparatifs et le programme du CR61 et ce, malgré la difficile priorisation des dossiers abordés. Des mesures devraient aussi être prises afin de garantir une plus grande cohérence entre, d'une part, l'ordre du jour du Comité régional et, d'autre part, celui du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la santé. Enfin, le CPCR devrait évaluer

ses méthodes de travail à la lumière de l'élargissement récent de sa composition afin d'assurer une plus grande transparence en ce qui concerne son fonctionnement.

9. Le dix-huitième Comité permanent confirme qu'il tiendra sa deuxième session les 18 et 19 novembre 2010 à Andorre, et convient de se réunir pour sa troisième session au Bureau régional de l'OMS à Copenhague, les 30 et 31 mars 2011.